CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

Les Études de l'Observatoire

#2023

Typologie des cabinets d'avocats

TYPOLOGIE DES CABINETS

La typologie est une technique statistique qui permet d'éclater un ensemble d'individus, en groupes homogènes et bien séparés. Cette technique permet de minimiser les différences entre les mêmes individus d'un groupe, et de maximiser les différences entre les groupes.

Les valleyeurs 19%

- Des cabinets expérimentés
- Un travail en équipe
- Un développement qui passe par le collaboratif
- Une attitude conservatrice sur les investissements technologiques

> À l'avenir, je ne vois pas un avocat tout faire tout seul dans son coin. Le droit est trop vaste !
>
> Individuel • Femme • 45 ans • Barreau de Montpellier

Les surfeurs 14%

- Des cabinets jeunes
- Des cabinets très optimistes avec une attitude positive face aux évolutions
- Un développement d'actions de communication
- Des cabinets technophiles

> Pour me développer, je mise beaucoup sur internet...
>
> Collaboratrice • Femme • 29 ans • Barreau de Paris

Les golfeurs 26%

- Des cabinets plutôt anciens
- Un travail particulièrement solitaire
- Une absence de projection pour l'avenir
- Une attitude conservatrice en général

> Je veux garder l'aspect humain, ne pas trop digitaliser ; c'est très important dans ma spécialité, il faut qu'on soit plus un être humain qu'une machine, c'est pas les machines qui vont faire le job à notre place !
>
> Individuel • Femme • 63 ans • Barreau de Caen

Les triathlètes 13%

- Des cabinets récents
- Des cabinets avec un fort développement sectoriel et géographique
- Un esprit entrepreneurial : une vision business & stratégique pour l'avenir
- Une attitude positive vis-à-vis des nouvelles technologies

> Il faut être un couteau Suisse ...
>
> Individuel • Femme • 24 ans • Barreau de Bordeaux

Les équilibristes 15%

- Des cabinets plutôt expérimentés
- Des cabinets optimistes
- Des difficultés à se projeter dans le développement dans leur cabinet
- Une attitude conservatrice concernant les investissements

> On n'est pas sur du démarchage, mais sur une pérennisation d'une certaine clientèle.
>
> Associé • Homme • 53 ans • Barreau du Toulouse

L'écurie de F1 13%

- Des cabinets structurés
- De gros investissements réalisés dans les nouvelles technologies
- Une volonté de grandir à l'international et en diversifiant ses activités
- Une attitude positive vis-à-vis des transformations de la profession

> On a une vision assez optimiste car on est dans une niche dans notre secteur ...
>
> Individuel • Homme • 36 ans • Barreau de Paris

L'ÉTAT DES LIEUX

Un optimisme fort à l'égard de l'avenir de son cabinet

82% des cabinets sont optimistes

Mais une réserve émise sur l'avenir de la profession

52% des cabinets sont optimistes

Pratiques professionnelles ayant le vent en poupe

Transformations numériques

Les transformations sur le plan numérique représentent avant tout des opportunités

65% Pour la croissance de leur activité

64% Pour leur productivité

59% Pour l'attractivité & la fidélisation des talents

59% Pour l'image et la réputation de votre cabinet

Top 3 des évolutions professionnelles perçues comme des opportunités

La nécessité d'innover dans le service rendu aux clients

La spécialisation

La digitalisation des cabinets

Flop 3 des évolutions professionnelles perçues comme des menaces

La pression sur les prix et les services low cost

La concurrence des professions autres que celle du droit

La dérégulation de la profession

LE CABINET DE DEMAIN

L'humain au cœur

> Pour l'avenir, je veux garder l'aspect humain, ne pas trop digitaliser ; c'est très important dans ma spécialité, il faut qu'on soit plus un être humain qu'une machine !

L'union fait la force

> L'avenir, c'est d'avoir un huissier, des avocats avec des compétences complémentaires, et pourquoi pas un notaire ; c'est ça le truc aujourd'hui !

Vive la technologie

> La place de l'IA serait importante. C'est comme les voitures à moteurs, certains ont voulu continuer à voyager en charrette, mais ils se sont fait dépasser ; on ne pourra pas être à la traîne !

L'Observatoire de la profession du CNB, en partenariat avec l'institut CSA, a réalisé une enquête auprès des cabinets d'avocats qui permet de dresser un état des lieux de leur activité et de disposer d'une typologie des cabinets. Cette dernière permet d'identifier six groupes de cabinets d'avocats. L'enquête a été réalisée par téléphone du 21/08 au 08/09 et a permis d'interroger un échantillon de 704 cabinets d'avocats constitué selon la méthode des quotas et redressé sur les variables suivantes : statut professionnel (individuels, associés et collaborateurs ayant au moins un dossier personnel en cours), taille du barreau et région. En complément 20 entretiens individuels ont été menés auprès d'avocats interrogés durant la phase quantitative dans le but d'illustrer chaque groupe de la typologie.